

Moins de 800 couples du même sexe au Nouveau-Brunswick

REMARQUE : Il est possible que les distributions ne totalisent pas 100 % à cause d'un arrondissement.

- Pour la première fois, le recensement a dénombré les couples **mariés** du même sexe, ce qui reflète la légalisation des mariages entre des personnes du même sexe au Canada (projet de loi C-38, la *Loi sur le mariage civil*).
- Les dénombrements de couples du même sexe ne sont pas élevés. Le Recensement de 2006 a dénombré 770 couples du même sexe au Nouveau-Brunswick, soit 0,4 % de l'ensemble des couples dans la province. De ce nombre, environ 125 (16,2 %) étaient des couples mariés et 645 (83,8 %) des couples en union libre.
- Les résultats étaient similaires pour l'ensemble du Canada, les couples du même sexe représentant 0,6 % de tous les couples. Des 45 300 couples du même sexe au pays, les couples mariés formaient une proportion d'environ 16,5 %, et les couples en union libre, une proportion de 83,5 %.
- La majorité des couples du même sexe au Canada étaient composés d'hommes en 2006. Cependant, l'inverse était vrai au Nouveau-Brunswick. Les couples du même sexe composés de femmes étaient plus prédominants dans la province et représentaient une proportion d'environ 55 % de l'ensemble des couples du même sexe.
- En général, les membres des couples du même sexe étaient plus jeunes que leurs homologues dans les couples de sexe opposé. Au Nouveau-Brunswick, 19,7 % des membres des couples du même sexe étaient âgés de 34 ans et moins, tandis qu'une proportion de 3,6 % était des aînés âgés de 65 ans ou plus. En revanche, 17,5 % des membres des couples de sexe opposé avaient 34 ans et moins, tandis que 16,2 % étaient des aînés.

